

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA PROMOTION – 3 MOIS D'ACCÈS À FLOWKEY PREMIUM

ARTICLE 1 – LE PROMOTEUR

1.1 Le promoteur est **Yamaha Music Europe GmbH, Siemensstraße 22-34, domicilié à 25462 Rellingen, Allemagne (« Yamaha »)**.

1.2 Yamaha se réserve le droit de retirer la Promotion à tout moment.

1.3 En s'inscrivant, le Participant accepte les présentes conditions générales.

ARTICLE 2 – LE PARTICIPANT

2.1 La présente Promotion est réservée aux clients privés résidant en Albanie, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, à Chypre, en Croatie, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en France, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Italie, au Kosovo, en Lettonie, au Liechtenstein, en Lituanie, au Luxembourg, en Macédoine, à Malte, au Monténégro, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en République tchèque, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Serbie, en Slovaquie, en Slovénie, en Suède, en Suisse et en Turquie (**« Participant »**). Les employés de Yamaha, de ses filiales, leurs familles, leurs agents et les autres parties directement impliquées dans la présente Promotion ne sont pas éligibles. Les Participants doivent être âgés de 18 ans ou plus. La promotion n'est ouverte qu'aux Participants ayant acheté un **Produit qualifié** pendant la période de Promotion.

2.2 Yamaha se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des Participants et/ou d'exclure des Participants à sa seule discrétion, à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de déclarations au nom de leurs clients.

ARTICLE 3 – PRODUITS QUALIFIÉS

Pour participer à la promotion, les Participants doivent acheter l'un des **Produits qualifiés** suivants pendant la période de Promotion :

- **PIANOS NUMÉRIQUES :**
 - Compact : P-45, P-121, P-125, P-515, DGX-660, DGX-670
 - Arius : YDP-105, YDP-144, YDP-145, YDP-164, YDP-165, YDP-S34, YDP-S35, YDP-S54, YDP-S55
 - Clavinova CLP : CLP-725, CLP-735, CLP-745, CLP-775, CLP-785, CLP-765GP, CLP-795GP
 - Clavinova CSP : CSP-150, CSP-170
 - Clavinova CVP : CVP-701, CVP-805, CVP-809, CVP-809GP
 - AvantGrand : NU1X, N1X, N2, N3X
- **CLAVIERS NUMÉRIQUES :**
 - Série Piaggero : NP-12, NP-32
 - EZ : EZ-300
 - Série PSR-F : PSR-F51, PSR-F52
 - Série PSR-E : PSR-E273, PSR-E360, PSR-E373, PSR-E463, PSR-E473, PSR-EW310, PSR-EW410, PSR-EW425

- Série YPT : YPT-260, YPT-270, YPT-360, YPT-370
- Série PSR-S : PSR-SX600, PSR-SX700, PSR-SX900
- Série PSR-A : PSR-A5000, PSR-A350
- Genos
- PSR-i500

- PIANOS DROITS ACOUSTIQUES INCLUS :
 - B : B1, B1 SC2, B2, B2 SC2, B3, B3 SC2
 - P : P116, P116 SH2, P121, P121 SH2, P124, P124 SH2
 - U : U1, U1 SH2, U1 TA2, U1 DKV EN, U3, U3 SH2
 - YUS : YUS1, YUS1 SH2, YUS1 TA2, YUS1 DKV EN, YUS3, YUS3 SH2, YUS3 TA2, YUS5, YUS5 SH2, YUS5 TA2
 - SE : SE122, SE122 SH2, SE132, SE132 SH2
 - SU : SU7, SU7 SH2, SU 118

- PIANOS À QUEUE ACOUSTIQUES INCLUS :
 - GB : GB1, GB1 SC2, GB1 DKV EN
 - GC : GC1, GC1 SH2, GC1 TA2, GC1 DKV EN, GC2, GC2 SH2, GC2 DKV EN
 - CX : C1X, C1X SH2, C1X TA2, C1X DKV EN, C2X, C2X SH2, C2X DKV EN, C3 Studio, C3X, C3X SH2, C3X TA2, C3X DKV EN PRO, C5X, C5X SH2, C5X DKV EN PRO, C6X, C6X SH2, C6X DKV EN PRO, C7X, C7X SH2, C7X DKV EN PRO
 - SX : S3X, S3X SH2, S3X DKV EN PRO, S5X, S5X SH2, S5X DKV EN PRO, S6X, S6X SH2, S6X DKV EN PRO, S7X, S7X SH2, S7X DKV EN PRO
 - CF : CF4, CF4 DKV EN PRO, CF6, CF6 DKV EN PRO, CFX, CFX DKV EN PRO

ARTICLE 4 – COMMENT PARTICIPER

4.1 La Promotion est ouverte aux Participants qui achètent un **Produit qualifié**. Pour bénéficier de la Promotion, le Participant doit acheter le Produit qualifié en Albanie, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, à Chypre, en Croatie, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en France, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Italie, au Kosovo, en Lettonie, au Liechtenstein, en Lituanie, au Luxembourg, en Macédoine, à Malte, au Monténégro, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en République tchèque, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Serbie, en Slovaquie, en Slovénie, en Suède, en Suisse ou en Turquie chez un concessionnaire Yamaha agréé. Le Produit qualifié doit être acheté pendant la période de Promotion.

4.2 **Période de Promotion** : la campagne de promotion se poursuivra jusqu'à nouvel ordre.

4.3 La date d'achat correspond à la date de facturation du reçu d'achat ou, dans le cas de commandes passées en ligne, à la date de commande confirmée par le concessionnaire.

4.4 La Promotion ne s'applique pas aux produits d'occasion, réparés ou reconditionnés.

4.5 Chaque Participant ne peut réclamer qu'une seule offre.

4.6 Le Participant est tenu d'enregistrer le Produit qualifié en effectuant une demande en ligne à l'aide du formulaire de demande disponible à l'adresse :

https://fr.yamaha.com/fr/products/contents/keyboards/flowkey/index.html?modal=my_page_product

Les formulaires de demande dûment renseignés doivent être envoyés au plus tard 6 (six) mois à compter de la date d'achat (« **Période d'enregistrement** »). Pour participer à la Promotion, les Participants devront fournir les informations suivantes :

- Prénom / Nom
- Pays
- Sexe
- Date de naissance (facultative)
- Langue de communication préférée
- Adresse e-mail
- Mot de passe / Confirmation du mot de passe
- Produit qualifié
- Numéro de série
- Date d'achat
- Achat en ligne/en magasin
- Principal motif d'utilisation de Flowkey : utilisation personnelle, utilisation commerciale, utilisation à but éducatif

4.7 Une fois l'enregistrement réussi, Yamaha fournira un code donnant droit à trois mois d'accès Premium à flowkey (DAC). À la fin de la période de 3 mois, si vous choisissez de ne pas mettre à niveau votre adhésion, vous reviendrez automatiquement à l'adhésion de base gratuite, avec un accès limité au contenu flowkey.

4.8 Pour utiliser le code, le Participant doit ouvrir un compte sur <https://www.flowkey.com/> et saisir le DAC. L'utilisation de cette offre nécessite un accès Internet et un ordinateur/ordinateur portable (PC/MAC), un appareil iOS (iPhone, iPad) ou une tablette Android (non fournis).

4.9 Le DAC doit être activé dans les 6 mois à compter de la date d'enregistrement de votre Produit qualifié. Les codes promotionnels non utilisés au cours de l'année suivant leur réception expireront.

4.10 Chaque DAC ne peut être utilisé qu'une seule fois. Le DAC ne peut pas être échangé contre de l'argent.

4.11 Dans le cas où le Participant renverrait le Produit qualifié au vendeur, le Participant n'aura pas le droit de réclamer le DAC et toute réclamation sera rejetée par la suite. Pour éviter tout doute, la présente clause n'interdit en aucune façon le droit de l'acheteur à exercer ses droits légaux ou de garantie applicables.

ARTICLE 5 – DONNÉES

Lors de l'enregistrement, le Participant fournira les données personnelles mentionnées à la section 4.6, qui sont stockées et traitées par Yamaha aux fins de gestion de cette Promotion. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles à tout moment en envoyant un e-mail à l'adresse Dataprotection@contact.europe.yamaha.com.

ARTICLE 6 – LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

6.1 Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les réclamations ou les DAC perdus et différés ou pour les réclamations non reçues à la date de clôture.

6.2 Les réclamations seront rejetées si elles sont incomplètes ou illisibles. Le Participant est tenu de fournir suffisamment de détails pour que les demandes soient traitées.

6.3 Yamaha n'est pas responsable des frais encourus par le Participant par rapport à la Promotion.

6.4 Yamaha ne peut être tenu responsable des demandes différées de quelque nature que ce soit concernant la présente Promotion.

6.5 Yamaha ne peut être tenu responsable de tout manquement à la présente offre lorsqu'un tel manquement est provoqué par des circonstances inattendues relatives à des cas de force majeure (c'est-à-dire au-delà du contrôle raisonnable de Yamaha) et/ou par des événements qui, sans faute de l'une ou l'autre des parties, rendent la réalisation impossible ou ne permettent pas une exécution satisfaisante.

6.6 Yamaha se réserve le droit de retirer la présente Promotion à tout moment et/ou de modifier unilatéralement les conditions générales sans engager sa responsabilité.

ARTICLE 7 – COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales sont régies par les lois du pays dans lequel vous avez acheté le Produit qualifié et relèvent de la compétence exclusive des tribunaux habilités dudit pays.